

CONSEIL d'ADMINISTRATION DE LIGUE EN VISIO CONFERENCE

Mardi 2 avril– 20h30

Via Zoom

COMPTE RENDU

Présents : N. HAY – J. DESMET – A. VIAUD SAINJON – B. LOTTIN – J. FOUSSEREAU – F. CAILLE – C. WATHY – E. BERTHEAU – S. SAUDRAIS - S. PELTIER

Absents excusés : T. SOULIS - E. BERTHEAU

Invités : M. BADELIER – C. FRANCOIS – D. FRIZZA

1. Administration, Informations générales

- Retour sur l'Assemblée Générale du 15 mars 2025**

Une bonne AG dont la qualité a été soulignée par le représentant fédéral, Didier Serrano.
L'espace déjeuner un peu étroit et mal adapté.

- Nomination des référents-es pour les différentes actions de la Ligue ; *communication, challenges Jeunes, le CRAN, soirée Ligue, formations, Cœur de France, organisation, relation avec les comités départementaux...***

Un questionnaire Doodle a permis aux membres du CA de se positionner sur les différentes missions, actions de la Ligue en fonction de leurs appétences et expériences :

Les référents sont les personnes ressources et forces de propositions dans leur domaine. Certains référents-es (Mixité, Développement Durable, Handisport...) sont identifiés-es auprès des partenaires comme la FFTRI, la Région ou le CROS. Ils-elles sont destinataires des courriels et invitations qui les concernent directement.

- Nomination des présidents des commissions obligatoires de la Ligue : *La commission de surveillance des opérations électorales (CSOE), la mission médicale, la CRA, la commission régionale de discipline (CRD), la commission technique de ligue (CTL).***

La nomination des présidents des commissions statutaires est une prérogative du Président de Ligue.

La composition et l'organisation de ces commissions sont précisés dans les statuts ou autres réglementations fédérales. Les présidents validés par le CA du 2 avril sont :

- Président de la Commission Technique de Ligue (CTL) : Fabien Caillé
- Président de la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) : Bruno Lottin
- La Mission Médicale est confiée au Docteur Prisca Martin, présidente du club de Château Renault

- La Commission de Surveillance des Opérations Electorales (CSOE) : Dominique Frizza
- La Commission Régionale de Discipline (CRD) : en cours de désignation.

Les présidents de commissions doivent proposer la composition de leur commission respective au président de Ligue.

- **Jour et heure des CA en visioconférence**

Le questionnaire Doodle a permis d'identifier le mercredi – 20h30 comme étant le jour et l'horaire choisi par une majorité des membres du CA.

- **Calendrier des représentations des élus jusqu'au 30/07**

Les élus du CA se sont positionnés, jusqu'au mois de juillet pour représenter la Ligue sur un certain nombres d'épreuves régionales et jeunes, hors région :

Un courrier sera adressé aux organisateurs pour les informer du représentant-e de la Ligue sur leur manifestation. Charge à l'élu du CA de contacter l'organisateur pour valider ses attentes en termes de représentation et de se rendre disponible pour y répondre.

Concernant les frais de déplacement des élus, l'abandon de frais avec défiscalisation est la règle générale adoptée par le CA.

- **AG de la Maison des Sports (25/03)**

Dominique Frizza a assisté à l'AG de la Maison des Sports : le montant des charges passe de 16 à 20 € par m² mais les frais d'adhésion sont réduits donc pas de surcout significatif à prévoir. Des travaux dans certaines parties communes et la plantation d'arbres sont prévus. 2 bureaux de 6 et 12 m² sont disponibles.

- **AG Elective du CROS** : Bruno Lottin représentait la Ligue à cette occasion.

- **Point FFTRI (20/3) sur les avis concernant les manifestations non affiliées à la FFTRI.**

En l'absence d'une position fédérale commune, chaque Ligue gère les avis comme elle l'entend.

Il est rappelé :

- Que ces avis sont une Délégation de Service Public faite aux fédérations et à leurs organes déconcentrés.
- Qu'il est interdit de conditionner l'avis contre le règlement du temps d'étude, de la prestation et qu'il n'existe pas de texte précis, mais uniquement des recommandations. Certaines ligues facturent la prestation et se font régler / ou pas !
- Que l'absence d'avis sous 1 mois vaut avis favorable ce qui peut engager la responsabilité de la Ligue et de son président en cas de problème.
- La Ligue est consultée quotidiennement par la plateforme gouvernementale declaration-manifestations.gouv.fr qui instruit les demandes de manifestation.
- Concernant les organisations affiliées à la FFTRI, la seule démarche consiste – après vérification des documents téléchargés – de confirmer l'inscription au calendrier fédéral.
- Pour les autres, un avis négatif motivé sera systématiquement émis par la ligue.

Finances

- **Le CA Coûts 2026 : licences, frais de déplacement...**
 - Comme annoncé par Nicolas Hay à l'Assemblée Générale, le CA valide que les parts ligues des couts 2026 (licences club, licence manifestation, 2€ sur classés) ne sont pas augmentées et restent identiques à celles de 2025. Déjà revalorisés en 2025 les frais de déplacement, restauration-hébergement sont inchangés.
 - Afin de s'aligner sur le tarif des autres ligues régionale, seule la part ligue des licences individuelles compétition (hors club) sera augmentée.
 - Les couts 2026 seront transmis à la FFTRI pour enregistrement, puis aux clubs de la Ligue.

Vie Sportive – Mathieu Badelier

- **Point d'information sur les 2 raids entreprise pour leur affiliation :**
 - De façon générale, la Ligue contacte les organisations non affiliées à la FFTRI et leur présente l'intérêt de rejoindre la FFTRI.
 - A ce titre les organisateurs, respectivement Romo D'Boîtes et le Rotary Club, des challenges entreprises de Romorantin et du Parc de Loire à Orléans ont été contactés. L'objectif de la Ligue est d'investir les clubs de triathlon concernés – notamment dans la gestion des pass compétition - afin de leur permettre de faire du lien avec le réseau d'entreprises locales.
 - Le Rotary Club à Orléans, organisateur du Challenge du Parc de Loire à Orléans, comprend tout l'intérêt de l'affiliation, mais c'est peut-être trop tard pour l'édition du 20 juin 2025. La décision sera prise à la réunion du comité d'organisation du mois d'avril.
 - Concernant la manifestation Romo D'Boites du 13 juin 2025, le CA valide la prise en charge / perte de la part ligue du pas compétition (= 1€) avec une gestion des PC par l'organisateur. Il est demandé en contrepartie à l'organisateur de permettre au club de Romorantin d'être présent sur la manifestation : *un stand club sur le site de course, participation avec une équipe au raid...*
- **Retour sur la réunion du CODEP28**

Les dirigeants et licenciés des clubs d'Eure et Loir ont été invités à une réunion en visio conférence le lundi 17 mars à laquelle 35 personnes étaient présentes. Ce temps a permis d'exposer l'intérêt de relancer le CODEP 28, et les modalités de mise en place d'une AG élective qui se tiendra en fin de journée le vendredi 23 mai sur l'agglomération Chartraine. Nous souhaitons y inviter l'ensemble des licenciés du département. Les modalités de candidatures vont être rappelées aux licenciés du 28.

Questions diverses

Pas de questions diverses

Prochain CA : en visioconférence le 18 juin à 20h30

Le Président de Ligue

M. Nicolas HAY

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Nicolas HAY". The signature is fluid and cursive, with a distinct loop on the left side.